



## Données essentielles de la convention de subvention n° 2020-2

Les informations relatives à l'autorité administrative attribuant la subvention :		
1	nomAttribuant	Voies Navigables de France – Direction territoriale de Strasbourg
2	idAttribuant	130 017 791 00059
3	dateConvention	2019-09-13
4	referenceDecision	2020-2
Les informations relatives au bénéficiaire de la subvention :		
5	nomBeneficiaire	Liebherr Mining Equipement Colmar SAS
6	idBeneficiaire	527 86 0555 00012
Les informations relatives à la subvention :		
7	objet	PARM - Expérimentation de la fluvialisation des transports de pelles minières entre le port de Neuf-Brisach et les ports d'Anvers et de Zeebrugge qui consiste à reporter des flux routiers quotidiens entre les usines alsaciennes du groupe et les ports belges d'Anvers et Zeebrugge sur le Rhin.
8	montant	29 577 €
9	nature	Aide en numéraire
10	conditionsVersement	Unique
11	datesPeriodeVersement	2019-11-28
12	idRAE	
13	notificationUE	Oui
14	pourcentageSubvention	1